

Lettre ouverte pour le soutien à la lutte des étudiant.e.s sans papiers de Paris 8

Le collectif des étudiantEs étrangerEs de Paris 8 créé en septembre de l'année passée entame actuellement, avec le soutien de la présidence de l'université, une démarche collective de régularisation des étudiantEs sans papiers. Dans ce cadre, et par le biais de la présidence, le collectif va procéder à un dépôt commun des dossiers auprès des préfectures du 93 et du 75.

La réception des dossiers débutera à partir du 15 Janvier 2013, c'est pourquoi nous avons besoin de votre soutien dès maintenant.

L'implication de toutes et tous dans cette mobilisation est importante.

Afin de ne pas mettre en place de traitement préférentiel pour les dossiers de régularisation, le collectif a décidé d'appliquer un dépôt égalitaire des dossiers.

Si vous avez la possibilité de produire une attestation d'hébergement (de préférence sur le 93 ou le 75) ou de prise en charge financière (c'est une formalité administrative, elle n'engage en rien économiquement), nous vous invitons à nous contacter.

Venez-vous renseigner sur la démarche à suivre au local C012, RDC du Bâtiment C.

Permanences : Mercredi et Jeudi : 12h-15h.

tel : 01 48 27 17 36

Réunions : Tous les jeudis à 15h en C012

Ou envoyez un mail à l'adresse suivante : collectifetudiantsetrangeres@gmail.com

Le collectif organise une journée de sensibilisation sur la question de l'immigration le 19 Février 2013 dans l'enceinte de l'université.

Lors de cette journée, un repas, des projections et des débats auront lieu. Votre présence nous est indispensable pour la réussite de cette journée.

1 carte d'étudiantE = 1 titre de séjour : pour la régularisation de toutes et tous les étudiantEs sans-papiers !

Le collectif des étudiantEs étrangerEs de Paris 8